

RESSOURCE PRATIQUE · ISO 9001:2015 · SECTEUR TEXTILE

Checklist d'audit de certification ISO 9001 — Textile

Un outil d'auto-évaluation, clause par clause, pour préparer votre audit de certification ISO 9001 en tenant compte des exigences propres au secteur textile : maîtrise matière, sous-traitance de production et conformité aux cahiers des charges export.

COMMENT UTILISER CETTE CHECKLIST

Pour chaque question, évaluez votre niveau de préparation réel, avec les responsables qualité et production concernés. Cette auto-évaluation ne remplace pas un audit de certification : elle vous permet d'identifier, en amont, les points forts et les zones qui nécessitent encore un travail de mise en conformité.

OUI

Vous êtes en mesure de démontrer ce point avec des preuves documentées.

PARTIELLEMENT

Le point existe mais nécessite d'être renforcé, formalisé ou complété.

PAS ENCORE

Le point n'est pas encore traité ; un plan d'action est à prévoir.

CLAUSE 4 — CONTEXTE DE L'ORGANISME

Dans le textile, le contexte est marqué par la sous-traitance multi-étapes (filature, teinture, confection), l'exigence des donneurs d'ordre internationaux et la sensibilité croissante aux substances chimiques et à l'origine des matières. Cette clause vérifie que ces enjeux sont identifiés dès la conception du SMQ.

VOTRE ENTREPRISE A-T-ELLE DÉTERMINÉ	OUI	PARTIELLEMENT	PAS ENCORE
les enjeux externes propres au secteur : exigences des donneurs d'ordre export, réglementation sur les substances chimiques, saisonnalité des collections ?			
les enjeux internes : capacité des ateliers, compétences techniques (coupe, confection, contrôle qualité), sous-traitance interne des étapes de production ?			
les parties intéressées pertinentes : clients donneurs d'ordre, sous-traitants (teinturiers, façonniers), organismes de certification (OEKO-TEX, GOTS, BSCI) ?			
les obligations de conformité issues des cahiers des charges clients (spécifications techniques, délais, restrictions de substances) ?			

LE DOMAINE D'APPLICATION DU SMQ COUVRE-T-IL CLAIREMENT	OUI	PARTIELLEMENT	PAS ENCORE
l'ensemble des sites et étapes de production concernés (coupe, confection, finition, contrôle) ?			
les étapes sous-traitées à des tiers (teinture, broderie, lavage, façonnage) ?			

CLAUSE 5 — LEADERSHIP

La direction doit porter un engagement visible sur la conformité aux spécifications techniques des donneurs d'ordre, qui conditionne directement l'accès aux marchés export.

LA DIRECTION GÉNÉRALE	OUI	PARTIELLEMENT	PAS ENCORE
assume-t-elle la responsabilité de la conformité produit aux cahiers des charges clients (mesures, coloris, finitions) ?			
a-t-elle défini une politique qualité intégrant les exigences des principaux donneurs d'ordre ?			
a-t-elle mobilisé les ressources nécessaires (équipements de contrôle, laboratoire interne ou externe) ?			
s'assure-t-elle que les responsables qualité disposent de l'autorité pour bloquer un lot non conforme avant expédition ?			

CLAUSE 6 — PLANIFICATION

La planification doit anticiper les risques propres au secteur : défaut de matière première, non-conformité dimensionnelle, retard de sous-traitant, non-respect des restrictions de substances chimiques.

VOTRE ENTREPRISE A-T-ELLE	OUI	PARTIELLEMENT	PAS ENCORE
identifié les risques liés à la qualité matière et au processus de confection, et défini des actions pour les maîtriser ?			
défini des objectifs qualité mesurables incluant des indicateurs de production (taux de rebut, taux de retour client, respect des délais) ?			
prévu un dispositif de maîtrise des substances chimiques restreintes conformément aux exigences clients et réglementaires ?			
planifié les évolutions de process (nouvelle matière, nouveau sous-traitant, nouvelle collection) de façon maîtrisée ?			

CLAUSE 7 — SUPPORT

Le support couvre les équipements de production et de contrôle, les compétences techniques des opérateurs, et la maîtrise documentaire des fiches techniques produits.

QUESTIONS	OUI	PARTIELLEMENT	PAS ENCORE
les infrastructures (machines de coupe, de confection, équipements de contrôle) sont-elles entretenues selon un plan de maintenance préventive ?			
les compétences requises pour chaque poste sensible (contrôle qualité, coupe, encadrement d'atelier) sont-elles définies et évaluées ?			
le personnel est-il formé aux spécifications techniques et aux points de contrôle critiques de chaque référence ?			
les informations documentées critiques (fiches techniques, gammes de contrôle, rapports de laboratoire) sont-elles maîtrisées et archivées ?			

CLAUSE 8 — RÉALISATION DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

C'est la clause la plus dense pour le secteur : maîtrise des matières premières et des sous-traitants, contrôle qualité en cours et fin de production, gestion des non-conformités avant expédition.

VOTRE ENTREPRISE A-T-ELLE MIS EN PLACE	OUI	PARTIELLEMENT	PAS ENCORE
une évaluation et une sélection des fournisseurs de matières premières et des sous-traitants sur des critères qualité documentés ?			
un contrôle qualité à réception des matières (métrage, coloris, résistance) selon des critères définis ?			
des points de contrôle qualité en cours de production (coupe, montage, finitions) et en fin de ligne ?			
une maîtrise des exigences d'étiquetage réglementaire (composition, entretien, origine) ?			
une procédure de gestion des non-conformités et de blocage des lots avant expédition ?			
un contrôle final avant expédition (inspection par échantillonnage ou à 100% selon exigence client) ?			

CLAUSE 9 — ÉVALUATION DES PERFORMANCES

L'évaluation des performances doit intégrer les indicateurs de qualité produit et les retours des donneurs d'ordre, souvent formalisés par des scorecards fournisseurs.

QUESTIONS	OUI	PARTIELLEMENT	PAS ENCORE
les indicateurs de performance incluent-ils le taux de rebut, le taux de retour client et le respect des délais de livraison ?			
le programme d'audit interne couvre-t-il les ateliers de production et les sous-traitants critiques ?			
les résultats des contrôles qualité et des inspections clients sont-ils analysés et communiqués à la direction ?			
la revue de direction intègre-t-elle un bilan des non-conformités majeures et des scorecards fournisseurs des donneurs d'ordre ?			

CLAUSE 10 — AMÉLIORATION

L'amélioration continue dans le textile se mesure à la capacité de réduire durablement les taux de rebut et de retour, et à consolider la relation de confiance avec les donneurs d'ordre.

QUESTIONS	OUI	PARTIELLEMENT	PAS ENCORE
chaque non-conformité majeure fait-elle l'objet d'une analyse de cause racine et d'une action corrective documentée ?			
les retours d'expérience (réclamations clients, refus de lot) sont-ils exploités pour prévenir leur récurrence ?			
l'entreprise recherche-t-elle activement des opportunités d'amélioration de ses process au-delà des exigences minimales des cahiers des charges ?			

VOTRE PROCHAINE ÉTAPE

Le résultat de cette auto-évaluation vous oriente vers l'une des situations suivantes.

Majorité de OUI

Votre système est globalement prêt. Un audit à blanc ciblé permettra de sécuriser les derniers points avant la certification.

Majorité de PARTIELLEMENT

Les fondations existent mais doivent être structurées et documentées. Un accompagnement resserré permet de combler ces écarts rapidement.

Majorité de PAS ENCORE

Une mise à niveau complète du système est nécessaire avant d'envisager un audit de certification. Un diagnostic initial est recommandé.

Besoin d'un accompagnement ISO 9001 pour votre entreprise textile ?

Agilion Quality accompagne les entreprises marocaines du secteur textile, du diagnostic initial jusqu'à l'obtention du certificat, avec un engagement de résultat et une mobilisation possible des subventions étatiques (OFPPT, GIAC, Maroc PME).

W. agilionquality.com **E.** contact@agilionquality.com **T.** +212 (0) 620 55 97 20

4ème Étage – Bureau N°12, Bd 11 Janvier, 2 Rue Essanaoubar, Casablanca 20130

À PROPOS D'AGILION QUALITY

Agilion Quality SARL AU est un cabinet de conseil basé à Casablanca, spécialisé dans l'accompagnement à la certification ISO, la mise en place de systèmes de management intégrés (SMI), les accréditations réglementaires et sectorielles — dont OEKO-TEX, GOTS, WRAP et BSCI — et la mobilisation de subventions publiques pour le financement des démarches qualité.